



Ce mardi 1^{er} décembre 2020

Objet : Formation à distance du 17 au 23 décembre

Chers parents,

En suivi à la correspondance reçue du ministre de l'Éducation, Monsieur Jean-François Roberge, en date du 19 novembre dernier, voici des informations relatives à l'organisation des journées au cours desquelles les élèves ne seront pas physiquement présents à l'école soit du 17 au 23 décembre, inclusivement.

- Les élèves quitteront le 16 décembre avec un plan de travail ainsi qu'une trousse pédagogique ;
- Les élèves réaliseront des apprentissages à la maison en utilisant cette trousse ;
- L'enseignant ainsi que le personnel des services complémentaires s'assureront de garder un lien pédagogique ainsi qu'un contact direct et quotidien avec votre enfant par différents moyens de communication;

DATES À RETENIR
Journées pédagogiques

JANVIER	FÉVRIER
6, 22 et 29 janvier	1, 12 et 19 février

La journée pédagogique prévue pour le 18 décembre est déplacée au 29 janvier 2021.

Cordialement,

Sharri-Lynn Lalonde
Directrice